



COMPTE-RENDU CSAL FS DU 28 NOVEMBRE 2023

En l'absence de déclaration liminaire, le Président de l'instance, Mr BIANCHINI, propose de dérouler l'ordre du jour.

Point sur la situation sanitaire :

Le docteur LAVAL nous indique une reprise épidémique importante mais sans gravité heureusement, avec des symptômes d'un état grippal qui dure 72 heures.

Point n°1 – PV du CSAL du 10 octobre 2023 :

Le procès-verbal du dernier CSAL est approuvé à la majorité des votants.

Point n°2 – Règlement Intérieur (RI) des comités sociaux d'administration locaux : Propositions éventuelles des membres de la FS (pour avis) :

L'avis de vos représentants n'est en fait que purement facultatif : en effet, l'adoption du RI de la FS ne peut être que celui voté en réseau et validé le 26/10/2023 par la direction générale contre l'avis unanime des organisations syndicales.

Il ne nous restait comme option, soit de voter contre de suite, soit de faire reporter sine die ce vote au prochain FS, afin d'avoir le temps d'apporter des propositions d'améliorations (qui de toute façon ne seront pas débattues d'ici le directeur !)

La FS ne sera donc qu'une sorte de chambre d'enregistrement car le débat de fond aura lieu lors du vote du RI en CSAL.

Nous avons opté pour le report du point n° 2 au prochain CSAL-FS en décembre.

Point n°3 – Situation au SIP de Sarlat (pour information) :

Suite à la rédaction d'une fiche de signalement, le directeur a évoqué un comportement inapproprié de la part d'un personnel encadrant.

Il nous informe que, dès connaissance des faits, il a pris les dispositions nécessaires et que ce dossier disciplinaire est transmis à la centrale.

En tant qu'organisation syndicale, nous restons extrêmement vigilants sur tous les faits de harcèlement.

Nous ne voulons pas « la tête d'un chef de service » mais simplement des sanctions à hauteur du comportement établi.

Affaire à suivre...

Point n°4 – Fiches de signalement (pour information)

Les différentes fiches de signalement concernant le SDIF et son antenne feront l'objet d'un examen lors de la prochaine FS.

Un agent de service a fait remonter ses difficultés à accomplir ses missions en l'absence de matériel d'entretien adéquat. La direction en prend note

Les 3 autres fiches concernent les relations conflictuelles entre les usagers et notre administration. Harcèlement pour obtenir des informations ou des actions, menaces de diffusions de noms sur les réseaux sociaux...

Face à la déroute de notre administration, qui peut être encore surpris de la multiplication de ces comportements par des usagers excédés ?

Vos élus au CSAL du 28/11/2023

Isabelle FARNIER, titulaire
Olivier DARRIN, titulaire
Fabrice Montastier, suppléant